

FÊTE DES ALPES

Le **1er septembre** 2024, un marché de produits artisanaux et agroalimentaires sera organisé à l'occasion de la Fête des Alpes.

Les exposants admis, dans la limite de 40, seront 50% italiens et 50% français avec 75% de produits artisanaux et 25% de produits alimentaires.

Il sera interdit la préparation et le service d'aliments et de boissons.

Les demandes d'adhésion doivent être envoyées à:

info@coprosrl.com avant le 19 août 2024.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le +39 (0) 165 789604.

